



APPEL À PROJET

« RÉSIDENCE D'ECRITURE »

6 novembre 2024 - 6 mai 2025
Ville de Bois-Colombes

1. Cadre de la résidence

1.1 Présentation de l'annonceur

Situé dans le quartier Centre de Bois-Colombes au sein du square Franklin-Roosevelt, le château des Tourelles est un espace culturel municipal dédié à l'art et la culture. Il a pour vocation d'offrir une vision large de l'art en ouvrant ses portes à des artistes représentatifs de la diversité des courants et des tendances de l'art au travers de la présentation d'expositions collectives et thématiques, l'organisation de rencontres avec le public et l'accueil de résidences d'artistes.

Le château des Tourelles comporte un espace d'exposition sur 2 étages pour une surface totale d'environ 130 m². Une salle plongée dans le noir, la BOÎTE NOIRE qui, selon les besoins scénographiques, peut servir d'espace de projection ou d'espace d'exposition. Parallèlement, L'ATELIER, lieu de pratique artistique, accueille durant toute la saison un public hétéroclite souhaitant découvrir une pratique ou explorer de nouvelles techniques, durant quelques heures ou lors de stages sur plusieurs séances.

Cette ancienne demeure bourgeoise a été construite pour Maria Marcel, corsetière parisienne en 1893. Elle est l'œuvre des architectes Albert et Paul Leseine. Il s'agit d'une imposante bâtisse de style éclectique typique du XIX^e siècle, mélangeant des éléments architecturaux de diverses époques, du gothique à l'art nouveau. Acheté en 1928 par la ville de Bois-Colombes, ce bâtiment accueille des associations, la caisse des écoles, la bibliothèque municipale, puis à partir de 1950, la Sécurité sociale. Après des travaux de réhabilitation entre 2021 et 2022, cet édifice a été transformé en espace artistique, ouvert depuis le 1^{er} octobre 2022.

1.2 Objectifs de la résidence pour le porteur de projet

La Ville de Bois-Colombes lance un appel à candidature en vue d'une résidence d'écriture d'une durée de 6 mois, du 6 novembre 2024 au 6 mai 2025. La résidence prendra place du Château des Tourelles, espace dédié à l'art contemporain situé au 98 rue Paul Déroulède à Bois-Colombes.

Cet appel est à destination d'écrivains, d'auteurs de théâtre, de cinéma (etc...) qui justifient d'une production professionnelle datant de moins de 3 ans (ouvrage à compte d'éditeur, écriture de scénario, etc.) et qui poursuivent actuellement un projet professionnel d'écriture.

Les candidatures sont réservées aux auteurs de plus de 18 ans.

La résidence donnera lieu à une restitution dont la forme et le lieu seront à définir ensemble et ultérieurement.

Les objectifs pour la ville de Bois-Colombes sont multiples :

- Offrir à un artiste un environnement favorable à la création ;
- Soutenir le travail d'un auteur ;
- Ancrer l'écriture comme un élément fort de la politique culturelle de la ville de Bois-Colombes ;
- Utiliser l'écriture comme médium pour créer des liens avec les habitants de la ville

1.3 Les attendus

Durant ce séjour, son temps est consacré à son travail de création en cohérence avec la politique culturelle de la Ville. L'auteur s'engage cependant à concevoir et animer durant le temps de la résidence 6 temps de « médiation » en lien avec des habitants et le territoire. Seront privilégiés les auteurs proposant des actions de médiation en lien avec les thématiques de la programmation culturelle à savoir :

- sur la thématique de saison (en cours d'élaboration autour du conte, du merveilleux, du rêve...)

ou

- sur le thème du « portrait », qui fera l'objet d'une exposition d'art contemporain entre janvier et avril 2025 au château des Tourelles (exposition collective).

Dans ce cadre, les temps de médiation pourront prendre des formes aussi diverses que des ateliers d'écriture (sur une thématique de la programmation culturelle, de cartels d'exposition,...), lecture publique d'un texte écrit lors d'un temps de médiation, projet d'écriture d'une scène en partenariat avec des cours de théâtre, etc..

Pour ce faire, il devra impérativement pouvoir tenir une discussion en français et devra faire preuve d'autonomie. Seront privilégiés des propositions de médiation rendant le public acteur. Les formes et les dates seront à définir ultérieurement.

2. Les conditions d'accueil

- La résidence est sans hébergement.
- L'accès à l'atelier du résident se faisant par un étroit escalier, l'accueil d'un candidat à mobilité réduite n'est pas envisageable. Cette contrainte d'accès devra être prise en compte également par tous les candidats pour acheminer du matériel.
- Le temps de présence sur site est subordonné à l'organisation de la structure d'accueil et du parc sur lequel elle est implantée : l'artiste sera accueilli du mardi au samedi de 8h30 à 18h30 selon le règlement intérieur défini par la structure.
- Un bureau chauffé et fermant à clef d'environ 14 m², équipé d'une connexion internet, d'une table-bureau, de chaises, d'une étagère et d'un luminaire sera mis à disposition de l'artiste ou des artistes en duo (bureau de 29 m²), avec un accès aux espaces communs : kitchenette (réfrigérateur, micro-onde, vaisselle, etc), WC.
- L'espace d'accueil du résident n'est pas ouvert au public. L'accueil de toute personne extérieure sera possible uniquement sur RDV et en lien avec l'équipe du château des Tourelles.
- La présence de l'artiste est requise durant 2 jours ½ par semaine au minimum.
- Les frais d'hébergement, de repas et de déplacement sont à la charge exclusive de ou des artistes.
- L'artiste est invité à apporter son matériel professionnel

3. Conditions de sélection

Un premier comité de sélection constitué d'élus, de personnes qualifiées et des équipes culturelles se réunira pour examiner les dossiers à la fin mai 2024.

Les auteurs présélectionnés seront ensuite reçus au sein du château des Tourelles par un comité restreint pour défendre leur projet.

4. Les modalités financières

Un financement forfaitaire de 4 000 € au total est alloué pour la résidence. Il est réparti en un versement de 2000€ fin 2024, 1 versement de 500€ en février 2025 ainsi qu'un 1 versement de 500€ (prestation de service) et 1 versement de 1000€ en fin de

résidence en 2025. L'accueil de la résidence fera l'objet d'une convention entre l'auteur et la ville.

5. Calendrier prévisionnel

| | |
|--|--|
| Dates de candidature | Du 8 avril au 26 mai 2024 |
| 1 ^{er} comité de sélection pour présélectionner 3 artistes* | Semaine du 27 mai 2024 |
| Rencontre des artistes présélectionnés avec un comité plus restreint | Entre le mercredi 12 et le vendredi 14 juin 2024 |
| Choix des candidats et transmission de la réponse | Semaine du 17 juin 2024 |

6. Dossier de candidature

- Un dossier présentant votre travail général
- Une note d'intention présentant votre projet professionnel d'écriture et les actions culturelles envisagées dans le cadre de la résidence,
- Des fichiers ou de liens vers vos réalisations éventuelles,
- N° de sécurité sociale,
- La transmission de documents prouvant un statut professionnel ou en cours de professionnalisation (affiliation MdA, AGESEA, autoentrepreneur...),
- n° de SIRET ou toute pièce administrative et fiscale permettant de prouver la capacité d'édition de factures,
- Une attestation d'assurance responsabilité civile

Date butoir pour candidater : dimanche 26 mai 2024

Les candidatures sont à réaliser uniquement en ligne via un formulaire sur le site de la ville de Bois-Colombes : <https://www.bois-colombes.fr/ville-sportive-et-culturelle/festivals-et-manifestations/les-expositions/>

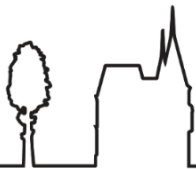
Contact :

Charlotte Marinier, médiatrice en arts visuels

Direction de l'Action Culturelle - Château des Tourelles - *Espace artistique*

98, rue Paul-Déroulède - 92270 Bois-Colombes

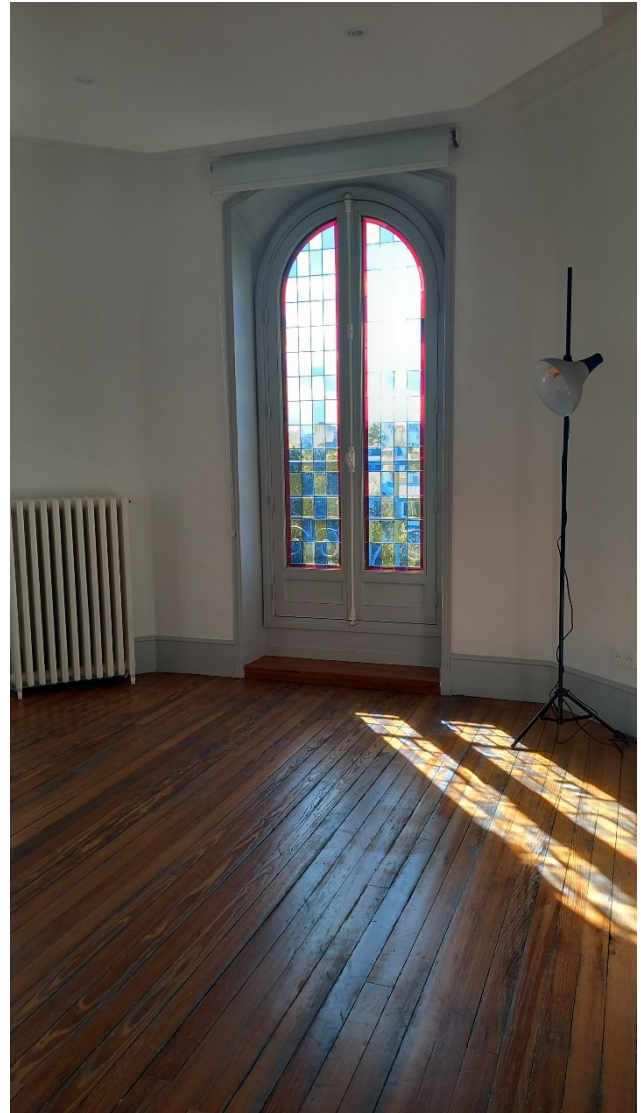
Accueil : 01 84 11 75 65 - Ligne directe : 01 84 11 75 61 - expo@bois-colombes.com



Château des Tourelles
Espace artistique



Château



Atelier pour résident n°1



Atelier pour résident n° 2



Espace de restitution, présenté ici sans les cimaises



Cuisine commune



Plateau commun